



communiqué de presse

Mardi 29 mai



Concurrez au Trophée du Parc 2024 !

L'établissement public du Parc, en collaboration avec le réseau français des Réserves de biosphère, organise une nouvelle édition du Trophée du Parc. Il vise à récompenser un projet innovant pour renforcer le lien humain-nature.

Avec un cœur habité dans lequel des activités économiques sont exercées, le Parc national est un lieu exceptionnel pour l'expérimentation de l'équilibre humain – nature. Ainsi, le Trophée du Parc vise à mettre en lumière et soutenir des initiatives qui permettent de renforcer ces liens et d'inventer de nouvelles façons de vivre en harmonie avec la biodiversité et les paysages.

Le Trophée est ouvert à tous - particuliers, collectivités, entreprises, collectifs d'artistes, établissements scolaires... - la seule condition est que le projet soit mis en place sur le territoire du Parc. Les projets – économiques, artistiques, culturels, écologiques, éducatifs - en lien avec la préservation des pollinisateurs, la qualité du ciel étoilé et des paysages nocturnes, la préservation des rapaces, l'éco-mobilité, le paysage, l'agropastoralisme, les savoirs faire et savoir-entreprendre, la transition écologique ou encore l'adaptation au changement climatique... pourront être présentés.

Une dotation de 4 000 € sera attribuée au lauréat pour l'aider à réaliser son projet. Ce dernier représentera également le Parc national lors de la remise nationale des Trophées des Réserves de biosphère de France qui se tiendra au Théâtre de l'Alliance Française à Paris à l'automne 2024.

La date limite pour candidater est fixée au **20 août 2024 à 18h**. Pour cela, il suffit de télécharger un formulaire de candidature sur le site www.cevennes-parcnational.fr dans l'article consacré au Trophée du Parc 2024 où figure également le règlement complet.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières